

ÉCOLES PRIMAIRES ET ÉDUCATION ARTISTIQUE EN FRANCE

*« On connaît la chanson :
demandez l' programme ! »*

Alain Desseigne

Directeur du CFMI de Lyon
Université Lumière Lyon 2

A nouveau ministre, nouvelle réforme. Xavier Darcos n'aura pas failli à cette tradition des nouveaux locataires de la rue de Grenelle dans la mise en œuvre d'un énième projet – mais celui-ci sera salvateur (si, si puisque c'était dans le programme du Président de la République !!) pour l'édifice de l'Éducation nationale et pour l'une de ses fondations : l'école primaire. Le refrain entonné est connu : « je n'aurai pas le temps, pas le temps ... » et la fin l'est aussi : « trois p'tits tours et puis ... » car bien sûr, il s'en ira et nous resterons, nous les éducateurs, les enseignants, les musiciens intervenant à l'école : les dumistes* ... à tenter d'inventer le meilleur pour l'école. Nous voilà contraints d'entonner : « résiste ... » comme dans la chanson du même nom, tout en continuant à travailler.

Les programmes nouveaux de l'école primaire sont donc arrivés avec un postulat implicite qui rappelle celui utilisé pour certains vins : s'il sont nouveaux, il sont bons. Or tous les professionnels du vin vous le diront, ce rapport à l'immédiateté est un non sens pour celui qui aime le vin et bichonne la vigne. On voudrait que nos décideurs politiques usent de ce même bon sens pour le service public de l'éducation et qu'ils composent avec une durée éducative qui ne sera jamais celle de leur mandat politique.

On aimerait qu'ils prennent soin des enseignants et de ceux que l'on appelle les partenaires associés à l'école. Pour cela, faudrait-il qu'ils reconnaissent que l'école a changé, fruit des réformes dont ils ont pu être d'ailleurs les instigateurs sous d'autres gouvernements. Ainsi, au lieu de renvoyer une image d'immobilisme à l'ensemble du corps enseignant, ils pourraient être les témoins et les catalyseurs des initiatives ingénieuses, innovantes et porteuses de réussite scolaire qui sont à l'œuvre sur le terrain des écoles primaires.

La maison près de la fontaine couverte de vigne vierge ... chantait Nino Ferrer dans les années 70. L'École de la République aux senteurs de craie et de tableau noir a fait place aux écoles de la République, souvent premières et uniques maisons de culture des citoyens en herbe sous l'attentive vigilance des élus locaux et territoriaux, près des HLM et des supermarchés comme disait notre chanteur. Et du coup c'est agaçant que cette maison mère de l'Education nationale continue à décider toute seule sans associer ceux qu'elle ne cesse de solliciter – circulaire après circulaire – pour qu'ils participent aux efforts de la Nation pour l'école. En disant cela, je pense aux collectivités territoriales et au ministère de la Culture et de la Communication.

Il est de notoriété publique que les élus se sont investis très fortement depuis plus de 20 ans dans l'éducation artistique et culturelle de leurs administrés. Cet engagement remarquable qui est une originalité de notre pays nous est envié à l'échelle de l'Europe. A destination de l'école primaire, les maires ont créé des emplois notamment pour les acteurs formés conjointement par le ministère de la Culture et de l'Education nationale que sont les musiciens intervenant à l'école : les dumistes* formés dans les CFMI*. Ils ont ainsi répondu à la sollicitation de gouvernements successifs d'accompagner une démocratisation de la culture à l'école en s'appuyant sur des professionnels formés pour favoriser la pratique musicale et plus largement les pratiques artistiques de tous les élèves des écoles primaires de leurs communes. Il faudrait parler aussi de l'effort très important des collectivités pour leurs écoles de musique, leurs théâtres, leurs centres culturels ...et des initiatives toujours plus nombreuses pour que ce terreau artistique et culturel profite à l'école.

Toutes ces dernières années, pour les convaincre de s'engager sur ce terrain de l'éducation artistique et culturelle, le ministère de l'Education nationale a élaboré et mis au point des argumentaires les plus aboutis notamment en sollicitant l'expertise du ministère de la Culture. Or qu'observent, à l'occasion de la parution de ces nouveaux programmes, ces partenaires de l'école que l'on a ainsi mobilisés ? Ils voient un ministère de l'Education nationale qui décide de façon unilatérale de se retirer sur la pointe des pieds, manifestant une subite tiédeur dans sa volonté de continuer à inscrire l'éducation artistique et culturelle dans le champ de l'école. En effet, les nouveaux programmes ont laissé planer le doute sur le côté superflu notamment de l'éducation musicale renvoyée par l'Inspecteur Gross après 16h30, et qui nous propose le recours privilégié au chèque emploi-service universel pour prendre le relais !

Mais de quel relais s'agit-il ? Pendant le temps scolaire, 20 heures d'enseignement d'histoire des arts sont projetées sur le devant de la scène de l'éducation artistique et culturelle au risque d'occuper tout le champ concerné et de renvoyer toutes pratiques, pourtant fondatrices d'une culture artistique enracinée, au rayon des accessoires. Comme l'écrit Jean-Claude Lallias, conseiller théâtre au Ministère de l'Education nationale : « et si on remplaçait l'éducation physique et sportive par l'histoire des sports ? » . Tout est dit dans cette judicieuse question. En plus, la réduction de la semaine scolaire de 26 à 24 heures hebdomadaires va sans nul doute favoriser le resserrement souhaité et revendiqué sur les disciplines instrumentales que sont le français et les mathématiques. Alors exit l'éducation artistique et culturelle ?

La consultation nationale a eu lieu et les réactions de bon sens des professionnels de l'éducation ont conduit le ministère à rétablir une place à l'éducation artistique à l'école et par là même aux dumistes formés pour aider les professeurs des écoles à la mise en œuvre des programmes officiels en favorisant la pratique musicale des élèves. Alors, pourquoi tous ces effets d'annonce ? Pour appliquer le thème gouvernemental de la rupture quoi qu'il en

coûte à tous les secteurs de la société ? Paroles, paroles, paroles disait une chanson, il y a quelques années ... On peut légitimement se demander ce que cachent ces nouveaux programmes et cette réduction horaire de la semaine de classe, à la lumière des paroles qui les entourent.

Certains ministres de l'Éducation nationale nous avaient habitués à inscrire leur action en prenant le pouls des mutations de l'école et en s'accordant sur un tempo qui respecte les personnels. Le ministre en titre suscite une interrogation majeure sur les buts qu'il poursuit avec notre Ecole, avec nos écoles, après tant d'avancées pour une éducation qui tentait, et ce, d'une façon continue, surfant sur les alternances politiques, de s'équilibrer entre la main et la tête, entre le sensible et le cognitif, entre les savoirs et les savoir-faire, entre les connaissances et les compétences, et, pour le sujet qui nous concerne, entre disciplines qui se sentaient en charge, toutes ensemble, de l'éducation culturelle et artistique. « Boxe, boxe » disait Claude Nougaro. Décidemment cette droite nous donne de bien mauvais coups !

***musiciens professionnels titulaires du Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant à l'école (DUMI)**

*** CFMI : centres universitaires de formation des musiciens intervenant à l'école**